



AAIHP



ASSOCIATION DES ANCIENS INTERNES DES HÔPITAUX DE PARIS

BOURSE 2015

25 000 €

Celles-ci s'adressent à **un Interne** ou à **un Chef de Clinique Assistant de Spécialité de la Région Ile-de-France en exercice** pour l'aider :

- soit à réaliser un travail original de recherche clinique ou fondamentale,
- soit à acquérir une formation complémentaire dans sa spécialité, dans un laboratoire ou un service hospitalier.

Un candidat ne peut être lauréat s'il a déjà obtenu un financement pour ledit travail.
Cette bourse doit donc représenter SON unique source de financement.

Pièces à produire :

● **un relevé des fonctions d'interne récent ou l'arrêté de nomination au poste de Chef de Clinique attestant que le candidat est interne ou CCA au moment de la demande,**

- un CV avec liste des titres et travaux,
- une lettre d'acceptation du chef de service ou de laboratoire dans lequel doit se dérouler le projet,
- un résumé **strictement anonyme** et si possible ne dépassant pas deux pages dactylographiées exposant de la manière la plus claire possible :

- l'état de la sciences sur le projet proposé
- l'objectif principal et s'il y a lieu les objectifs secondaires de l'étude
- la méthodologie proposée

Ce document doit être transmis **en 25 exemplaires** au secrétariat.

- une **déclaration sur l'honneur** d'acceptation du règlement de la bourse.
- la « **fiche candidat** » téléchargeable sur le site de l'AAIHP **en 25 exemplaires.**
- **le candidat doit obligatoirement être adhérent à l'AAIHP et être à jour de cotisation (interne en exercice : 35 euros ; CCA en exercice : 50 euros, chèque à l'ordre de l'AAIHP à joindre au dossier de candidature)**

Les candidatures doivent parvenir à l'Association
par courrier SIMPLE avant le 2 février 2015

AAIHP

Doriane de NAZELLE 17, rue du Fer à Moulin 75005 PARIS

Email : aihp@wanadoo.fr - Site : www.aaihp.fr